




Initiation à la Pierre Sèche

Rencontres & stages

3 mai / 3-8 juillet 2023 / Marzy



Les murs en pierre sèche constituent une composante forte des paysages et de l'identité du territoire nivernais. « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » a été reconnu patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO le 28 novembre 2018.

Le CAUE de la Nièvre, en collaboration avec la Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche (FFPPS), propose un **cycle d'initiation** à la construction-restauration d'ouvrages en pierre sèche. Cette action bénéficie du soutien de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté.

Objectifs de l'initiation

Acquérir les connaissances scientifiques et techniques permettant de comprendre les spécificités de comportement de ce type d'ouvrage et de pouvoir ainsi entreprendre les réparations et constructions de murs en pierre sèche.

Programme de l'initiation

> **1er Rendez-vous / Mercredi 3 mai 2023 / 14 h 00 à 17 h 30**

Rencontre *Pierre sèche* à Marzy

- | | |
|---------|---|
| 14 h 00 | • Ouverture de la rencontre |
| 14 h 15 | • <i>A la découverte des murs et murets de Marzy</i>
Balade commentée dans le bourg de la commune |
| 15 h 00 | • <i>Pierre sèche, ancestrale et innovante</i>
Intervention de Claire Cornu, experte du patrimoine en pierre sèche, co-fondatrice de la FFPPS |
| 15 h 45 | • <i>Quelles perspectives pour la pierre sèche suite à son inscription à l'inventaire du patrimoine immatériel de l'UNESCO ?</i>
Echanges animés par Claire Cornu |
| 16 h 30 | • <i>Les murs de soutènement en pierre sèche : vingt années de recherche pour comprendre et prouver leur résistance</i>
Intervention de Éric Vincens, professeur des Universités à l'École Centrale de Lyon, menant des travaux de recherche sur la résistance des murs de soutènement en pierre sèche |

Programme de l'initiation

> **2e Rendez-vous / 1 session au choix (3 jours ou 2 jours)**

Du lundi 3 au mercredi 5 juillet 2023

ou les jeudi 6 et vendredi 7 juillet

9 h 00 à 17 h 00

Chantier participatif à Marzy (stage pratique)

Trois ou deux jours de stage (au choix) pour pratiquer et échanger autour de la pierre sèche, apprendre à choisir les pierres, poser les bases d'un mur et le monter sans aucun liant.

Chantier encadré par Martin Muriot, murailleur professionnel, Président de la FFPPS

La typologie des ouvrages en pierre sèche et des exemples de pathologies seront abordés tout au long du stage.

> **3e Rendez-vous / Samedi 8 juillet / en continu, de 9 h 00 à 17 h 00**

Journée festive *Pierre sèche* sur le site du chantier participatif

Pour découvrir, questionner, observer les murets de pierre sèche rénovés durant le chantier participatif.

Journée ouverte à tous : Marzyats, nivernais, artisans...

Informations pratiques

Rencontre *Pierre sèche* à Marzy

- Lieu : Salle polyvalente de Marzy - 19 rue des Charrons
- Public : Elus, représentants et personnels des collectivités, architectes et paysagistes, professionnels du cadre de vie, grand public
- Coût : gratuit
- Durée : 1/2 journée

Chantier participatif à Marzy

- Lieu : Murs situés au carrefour de la rue des Chèvres et de la rue de Rougeon
- Public : Professionnels du cadre de vie (artisans, architectes et paysagistes...), personnels des collectivités, grand public
- Coût : gratuit moyennant adhésion à l'association (voir page suivante)
- Durée : 3 ou 2 jours
- Organisation : Des groupes de 7 stagiaires seront organisés pour chacune des deux sessions. Prévoir une tenue adaptée au chantier (chaussures de sécurité) et à la météo.
- Restauration : Les stagiaires devront apporter leurs repas. Une salle sera mise à leur disposition pour déjeuner.

Journée festive *Pierre sèche* à Marzy

- Lieu : Murs situés au carrefour de la rue des Chèvres et de la rue de Rougeon
- Public : Professionnels du cadre de vie (artisans, architectes et paysagistes...), grand public, Marzyats...
- Coût : gratuit
- Durée : Quelques minutes ou quelques heures selon votre envie...

Inscriptions conseillées pour les rencontres et obligatoire pour le stage

en renseignant le formulaire en ligne : <https://forms.gle/mq4KuVppuprX6Auw9>

ou en contactant le CAUE de la Nièvre à caue58@wanadoo.fr

ou par téléphone 03 86 71 66 90 (le matin de 8 h 30 à 12 h 30)

Dans le cas où le nombre de candidatures serait important, le CAUE se réserve le droit de procéder à une sélection des candidats.





caue

Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement de la Nièvre

3 rue des Trois Carreaux 58000 Nevers
Tél: 03 86 71 66 90 - Fax: 03 86 71 66 94
caue58@wanadoo.fr - www.caue58.com

Bulletin d'adhésion 2023

Nom-Prénom.....

Adresse.....

Email.....

Souhaite :

- m'acquitter de mon adhésion annuelle s'élevant à 15 euros.
- apporter mon soutien pour un montant de _____ euros.
- apporter mon aide en devenant bénévole.

Règlement :

- Par virement bancaire au Crédit Coopératif
Domiciliation : 42559 10000 08013144536 17
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0131 4453 617
Code BIC : CCOPFRPPXXX
- Par chèque à l'ordre du CAUE de la Nièvre
A retourner à CAUE de la Nièvre
3 rue des Trois Carreaux, 58000 Nevers

N° SIRET : 317736445000 14